

tume en constatant qu'ils ne trouvent pas partout cette confiance qui devrait être pourtant commune à tous ceux qu'anime un même idéal révolutionnaire.

Cette question de tendances, poussée à son acuité, finit par jeter le trouble dans les esprits, par engendrer la méfiance au point que l'on ne sait plus si les camarades en face desquels on se trouve un jour ne vous desserviront pas le lendemain.

A côté de cela, nos camarades qui sont véritablement révolutionnaires, qui veulent délibérément l'affranchissement du Proletariat, ont cependant quelques moments de satisfaction dans leurs tournées. Il nous arrive de rencontrer de bons paysans qui ne connaissent peut-être pas un traître mot de nos théories, de nos doctrines, par exemple des indigènes comme j'en ai trouvé moi-même en Algérie, qui vous disent en vous montrant une carte : J'appartiens à tel parti ou tel à tel autre. Le fait d'appartenir à un parti constitue chez ces camarades un geste extraordinaire. Et nous sommes émus, oubliant toutes nos questions de tendances. Mais nous pensons : « Comme il fuirait vite s'il savait quelle galère est le Syndicalisme aujourd'hui, comme il suinte, tel un cortège d'enterrement les jours de pluie, et comme il se désagrège au point qu'on ne trouve plus personne en arrivant au cimetière ! »

C'est l'image de la C. G. T. U. Les troupes qui, tout d'abord, faisaient cortège derrière elle, se sont enfuies parce que désorientées par nos querelles et nos zizanies.

La plus grande tolérance doit être cherchée dans la Charte même de notre Syndicalisme. Il vous reste deux alternatives : ou vous cherchez à constituer un Syndicalisme d'affinités et par conséquent vous révoquerez tous ceux qui ne pensent pas comme vous ; ou, alors, vous admettez que les principes du Syndicalisme français sont toujours valables, c'est-à-dire que le Syndicalisme groupe dans son sein des gens de toutes les opinions politiques, philosophiques ou religieuses, et vous devrez de part et d'autre avoir un minimum de tolérance pour les idées de ceux que les statuts syndicaux appellent à vos côtés.

C'est pourquoi, évoquant à nouveau cette grande figure que l'on appelle le Proletariat, je demande pour lui l'amnistie. Faites litière de vos querelles, et rappelez-vous le mot d'un homme avec lequel nous n'étions pas toujours d'accord, mais que nous avons suivi comme un drapeau pendant la guerre. Rappelez-vous, comme disait Brizon, que seul ce qui unit est révolutionnaire ! (Applaudissements.)

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Lucie Colliard.

LA RESOLUTION DE LA CONFERENCE FEMININE

LUCIE COLLIARD. — Je n'ai pas répondu à Marie Guillot lorsqu'elle a fait allusion au vote sur la motion féminine que la Conférence proposera à ce Congrès. Je me réservais de le faire en temps opportun.

Marie Guillot a déclaré que les Minorités seraient brimées dans ce Congrès et qu'elle en avait eu déjà un exemple dimanche à notre Commission Féminine.

Je vais lui prouver que nous avons raison dimanche et que ses déclarations n'étaient pas l'expression de l'entière vérité du moment.

Lorsque nous avons présenté notre liste, Marie Guillot a de suite retiré la sienne, refusant ainsi de livrer bataille. Mais l'eût-elle maintenue que nous n'aurions pas accepté de faire place à nos côtés aux camarades qu'elle présentait parce qu'il était dit dans l'article additionnel, relatif à la propagande des femmes, qui fut adjoint à la Résolution de Saint-Etienne : « Avant chaque Congrès de la C. G. T. U., se tiendra une Conférence nationale féminine qui déterminera l'orientation de la propagande et de l'action à mener auprès des femmes exploitées aux fins de ratification par le Congrès Confédéral. »

Or, nous avons trouvé que cette orientation ne serait pas respectée si l'on envoyait, pour faire la propagande révolutionnaire auprès des femmes, celles d'entre elles qui discréditent d'avance et les révolutions qui ont eu lieu déjà et leurs organismes de défense du Proletariat. (Applaudissements.)

C'est pourquoi, à la Conférence des femmes syndiquées de la Seine, nous avons voté la Résolution suivante :

Les femmes syndiquées, réunies le 17 octobre, conscientes de l'infériorité des conditions de vie faites à la masse féminine, s'engagent à mettre en lumière auprès de leurs compagnes de travail l'insuffisance des salaires par rapport au coût de la vie.

Elles veulent lutter pour faire apparaître aux yeux de toutes le sabotage des lois ouvrières par la classe capitaliste.

Convaincues que seule la prise du pouvoir par le prolétariat peut rendre certaine l'amélioration des conditions de travail et de vie, elles se déclarent résolues à apporter à la lutte révolutionnaire tout ce qu'elles ont de force.

Elles voient dans la Révolution Russe la première réalisation du pouvoir prolétarien. Elles s'en déclarent étroitement solidaires et apportent sans réserve à l'Internationale Syndicale Rouge leur confiance et leur dévouement le plus absolu.

Elles sont résolues également à lutter de tout leur pouvoir en faveur de la Révolution allemande, étape décisive de la Révolution mondiale.

Cette Résolution fut votée à notre assemblée des femmes syndiquées de la Seine, à l'unanimité moins 6 voix.

On a dénié à la Conférence féminine le droit de parler des tendances. Nous avons revendiqué, nous, femmes, approuvant la motion Semard, c'est-à-dire la motion de la Majorité Confédérale, le droit d'être des Déléguées investies des mêmes droits que les autres Délégués, jouissant par conséquent du droit, en tant que fraction, de faire pression sur le Congrès et d'apporter notre avis en faveur de la Majorité Confédérale.

C'est pourquoi, à la Conférence féminine de dimanche dernier, nous avons voté la Résolution suivante après avoir accepté le plan d'organisation de travail de l'ancienne Commission Féminine que je me réserve d'apporter à cette tribune lorsque l'heure en sera venue.

Les camarades syndiquées présentes à la Conférence Féminine Syndicale de Bourges le dimanche 11 novembre 1923, proposent au Congrès Confédéral de fixer à onze le nombre des membres de la Commission Centrale Féminine.

La Commission Féminine a pour tâche de rassembler la documentation la plus complète sur l'exploitation de la femme et de la diffuser par la parole et par l'écrit.

Une documentation quelle qu'elle soit n'a de raison d'être qu'autant qu'elle sert de base à la propagande et qu'elle incite à l'action.

La Commission Féminine doit donc faire connaître par la presse ouvrière ou syndicale, le résultat des enquêtes qu'elle entreprend afin que les camarades aient constamment en mains les faits les plus récents et les plus décisifs pour convaincre les indifférentes.

La documentation doit porter surtout sur deux catégories de renseignements :

1. Les salaires et les conditions de travail ;
2. Les lois ouvrières et leur violation par le patronat.

La Commission Féminine devra demander à chaque syndicat comptant des effectifs féminins importants de constituer des groupes féminins pour établir à dates régulières un tableau des conditions de travail et de salaires dans chaque profession. Ces tableaux seront centralisés à la Commission féminine.

Elle devra en outre faire connaître avec précision aux travailleuses les lois ouvrières en leur demandant d'établir une documentation détaillée sur la façon dont ces lois sont tournées ou violées par le patronat.

Les femmes salariées se convaincront par ce travail même que toutes les enquêtes ouvrières sont sans cesse remises en question quand l'armature sociale est aux mains de la classe ennemie des travailleurs. Elles comprendront de cette manière l'urgence de placer cette armature absolument dans la main du prolétariat.

Elles prendront conscience également de l'exploitation redoublée qui les accable lorsqu'elles constateront à propos des salaires comme à propos du temps de travail, comme à propos de tous les aspects de la vie ouvrière, que la société capitaliste les opprime plus encore que les travailleurs.

Pour continuer l'œuvre ébauchée au cours de l'année 1922-23, les femmes syndiquées réunies en Conférence nationale décident de demander au Congrès Confédéral l'institution d'une permanence générale pour la propagande féminine et d'assurer cette propagande en particulier dans la région parisienne.

Elle préconise la création de délégations permanentes ou temporaires, selon le recrutement féminin possible, dans les régions où sont concentrées de nombreuses travailleuses.

Indépendamment de la propagande strictement corporative et syndicale, la Conférence estime qu'il est nécessaire de développer dans la masse féminine la conscience de la solidarité internationale de classe.

Dans ce but, la Commission Centrale Féminine et le Secrétariat Féminin auxiliaire du Secrétariat à la Propagande doivent, en accord absolu avec la Majorité Confédérale, adapter à la propagande féminine les mots d'ordre de la C. G. T. U. dans la lutte contre l'impérialisme, le fascisme et la guerre. Ces organismes devront travailler à rapprocher les masses féminines de la Révolution prolétarienne de Russie.

Ils montreront aux travailleuses que seul le régime prolétarien de Russie s'est efforcé de créer, en dépit des conditions économiques désastreuses, les institutions susceptibles de soulager la femme dans sa tâche de mère et d'ouvrière.

La Conférence se refuse à distinguer telle ou telle partie dans le Bloc de la Révolution russe, parce qu'elle la considère comme l'expression la plus achevée, au moment présent, de l'émancipation prolétarienne.

Comprenant que la révolution allemande est la continuation, le développement, l'affermissement de la Révolution russe, elle considère comme un devoir primordial d'éclairer les femmes sur les événements d'Allemagne et de leur demander le concours le plus effectif pour le soutien du mouvement prolétarien allemand.

Unies sans la moindre réserve aux travailleurs des deux sexes groupés dans l'Internationale Syndicale Rouge, les camarades syndiqués réunies à Bourges s'engagent à travailler de toutes leurs forces à amener leurs sœurs de travail et de misère à rejoindre la masse prolétarienne en lutte pour son émancipation.

Nous avons donc pris position à notre Conférence féminine. Nous avons fait élire une liste pour constituer la Commission féminine qui devra siéger auprès de la Commission Exécutive de la C. G. T. U. Cette Commission féminine est composée de femmes reconnaissant que la Révolution n'est pas un but, mais un moyen qui doit être mis au service du Prolétariat d'une certaine façon.

UN DÉLÉGUÉ. — Tu n'es pas d'accord avec Monmousseau !

LUCIE COLLIARD. — Ce n'est probablement pas cette façon de faire qui vous plaît, à vous, mais nous donnerons toutes nos forces, tout notre appui à la C. G. T. U. dans ses moyens de réalisation, dans ses possibilités de lutte, non seulement pour défendre la Révolution russe, mais pour défendre également la Révolution allemande en marche. (Exclamations.)

Ces paroles peuvent faire sourire seuls ceux qui disqualifient d'avance les révolutions pour ne pas y aider. (Applaudissements.)

En plein accord avec le nouveau Bureau Confédéral, avec la Commission Exécutive qui sortiront de ce Congrès, nous donnerons tout l'appui des femmes pour la propagande, dans le cadre de la C.G.T.U., en faveur de la Révolution mondiale en marche à l'heure actuelle ! (Applaudissements.)

LE PRÉSIDENT. — Lucie Colliard demande à dire un mot pour répondre à un camarade qui a dit que son fils était dans la Ruhr.

LUCIE COLLIARD. — Mon fils est dans la Ruhr. Mon fils n'était pas repéré ; il l'est maintenant. (Applaudissements et protestations.) Vous faites une besogne de dénonciateurs.

LE PRÉSIDENT. — La parole est à Marie Guillot pour une courte réponse.

MARIE GUILLOT. — Lucie Colliard m'a apporté un démenti, mais elle a ensuite confirmé ce que je vous ai dit.

Voici comment la question s'est posée à la Conférence féminine.

Depuis que j'ai eu à organiser ce centre d'activité féminine, j'ai jugé qu'il fallait le mettre en dehors de toute querelle de tendances. J'ai fait appel, par les Syndicats et par la Presse, aux camarades de toutes les tendances. Pendant un an, nous avons eu, à la Commission féminine, des camarades du C. D. S., des camarades de ma tendance

et des camarades communistes, sans jamais avoir un mot de discussion sur les tendances.

Quel était notre point de vue pour arriver à un accord si parfait ? Il était celui pour lequel j'ai toujours demandé la création d'une Commission féminine. Nous disions : Les femmes que nous voulons amener au mouvement syndical ou celles dont nous voulons former l'éducation sociale, sont des femmes qui ne savent rien du mouvement ouvrier. Il y a d'abord à leur faire comprendre la question syndicale, la question sociale générale, la question internationale générale. Quand j'ai demandé la création de la Commission féminine, je pensais à ce travail d'éducation qui n'est pas un travail de tendance et qui peut être fait en dehors de toutes les tendances.

Cette Commission devait avoir un autre but : appuyer le travail de la C. G. T. Unitaire. Pour cela, nous avions aussi des camarades de toutes les tendances. Quand on nous demandait une femme orateur pour développer un sujet, c'était généralement pour une question d'ordre général. Or, que l'on soit communiste, que l'on soit de notre tendance ou de celle du Bâtiment, il y a, en nous, un fond révolutionnaire commun. Et quand il s'agit de parler des tendances, une camarade, qui n'est pas du même avis que celles qui la demandent, est assez honnête pour ne pas accepter. Il n'y a eu, sur ce point, aucune plainte contre les femmes qui ont été dans le pays.

A la dernière Commission féminine, nous avons préparé notre travail pour la Conférence féminine. Sur les seize camarades qui étaient présentes, huit au moins étaient communistes et sont parmi les plus marquantes du Parti. Nous avons toutes été d'accord pour faire une liste commune, en dehors de toutes tendances. Nous avons choisi les camarades qui avaient travaillé dans la Commission féminine ou à la propagande féminine et celles qui nous étaient proposées, car nous avons, non seulement des propagandistes, mais des élèves propagandistes.

Selon nous, ce n'est pas la Commission féminine qui doit discuter la question d'Orientation. Les femmes qui étaient à la Conférence appartiennent à un Syndicat. C'est au sein de ce Syndicat qu'elles doivent prendre position. La Commission féminine est créée pour faire du recrutement féminin sur le plan syndical, pour expliquer la question sociale générale aux femmes, les amener à la compréhension de leur devoir social international, de façon à en faire des esprits ouverts qui prendront part au mouvement syndical général. Si je me suis trompée, j'en ai bien du regret. Quand j'ai dit que la question de tendance ne se posait pas, c'était ma conviction de toujours.

Après avoir été battue, j'ai retiré ma liste qui n'avait pas été établie dans l'esprit qui prévalait. Et comme on avait pris à partie une camarade d'une façon étrange, est-ce que j'allais modifier ma liste pour faire plaisir à celles qui n'étaient pas de notre avis ? J'ai retiré ma liste puisque notre conception n'avait pas été admise.

Maintenant, Lucie Colliard a dit quelque chose qui est bien fait pour blesser les camarades de ce Congrès, à quelque tendance qu'ils

appartiennent. Elle a dit que les camarades de sa tendance ne voulaient pas que, dans la Commission féminine, il y ait des femmes qui puissent être des ennemies du mouvement révolutionnaire.

Camarades, y a-t-il, dans cette C. G. T. U., des ennemis du mouvement révolutionnaire? J'attends qu'on le prouve.

A la Conférence féminine, la camarade Giraud a donné un exemple pour illustrer cette thèse. Elle a dit : « La camarade Planteline a écrit un article dans l'« Egalité » où elle disait que je fais partie de la Tchéka ». La camarade Giraud ne retient pas le fait personnel, mais le fait général, et elle ajoute : « La camarade Planteline prend à partie la Tchéka qui est un organisme de la Révolution russe; donc, elle est contre la Révolution russe ». Cela m'en a bouché un coin.

Je suis contre la Tchéka, mais je suis pour la Révolution russe que je défendrai, même telle qu'elle existe, car il se peut qu'elle ne puisse pas être autrement. (Très bien!)

Ce que je n'admets pas, c'est cette exclusive que vous avez jetée sur nous. Je suis contre la Tchéka, qui est peut-être une nécessité, comme l'armée rouge. Quant à admirer une nécessité, c'est autre chose. J'admets qu'on ne puisse pas se passer de la Tchéka, mais on n'a pas à la vanter. Si j'admire la Révolution russe, ce n'est pas pour sa Tchéka, c'est malgré sa Tchéka.

La camarade Giraud a pris ce prétexte pour douter de l'esprit révolutionnaire d'une camarade. Si vous voulez admettre cette façon de considérer les choses, quelle situation allez-vous faire aux révolutionnaires qui ne l'admettent pas au sein de la C. G. T. U. qu'ils ont formée comme vous? J'attends que la camarade Giraud nous apporte la preuve que nos propagandistes minoritaires ont manqué à leur devoir.

UNE PERMANENCE A LA PROPAGANDE FEMININE

Quand Lucie Colliard a parlé d'une permanente, on a ri. On a eu tort. Nous demandons qu'on nomme une permanente et voici pourquoi.

A Saint-Etienne, j'avais été nommée au Bureau Confédéral. Il s'agissait de désigner une camarade Secrétaire qui allait s'occuper du mouvement féminin. On dit : Marie Guillot. J'ai accepté, mais je n'ai pas fait tout ce que j'aurais voulu faire.

Je suis Secrétaire s'occupant de la trésorerie, c'est-à-dire que je dois prendre part à l'administration générale et à la direction générale de la C. G. T. U. Je dois être dans les Conseils d'administration où il faut parfois donner son avis sur l'orientation. Il faut du temps pour tout cela. Il y a aussi la trésorerie; il y a bien un caissier qui a beaucoup de travail, lui aussi, mais la trésorerie m'a demandé du temps.

Or, en plus de cela, j'avais à m'occuper de l'organisation féminine. Croyez bien que, souvent, j'ai dû prendre du temps sur mon repos, car ces trois espèces de travail représentent une lourde charge.

Je n'ai pas pu m'absenter comme je l'aurais voulu. Il aurait fallu

aller huit jours dans le Rhône pour organiser une Conférence féminine, huit à dix jours dans le Nord; il aurait fallu assister aux réunions de Paris, aller dans les Syndicats mixtes et annoncer la venue d'une femme pour attirer les ouvrières aux assemblées générales. Voilà le travail des femmes de la Conférence féminine. Je n'ai pas pu le faire.

C'est pourquoi il faut une permanente à la propagande féminine, qui ait le temps de se déplacer, de courir les assemblées syndicales et d'en dégager les leçons. Il y a beaucoup à réfléchir. Il faut, pour ce travail, un esprit actif. Quand on n'a pas réussi d'un côté, il faut se tourner de l'autre. Je me suis heurtée à tous les murs; je me suis adressée trois ou quatre fois aux Syndicats; j'ai obtenu vingt réponses. Je me suis adressée aux Unions Départementales; j'ai obtenu quatre réponses. Je me suis adressée aux Unions Régionales; aucune réponse. Quand on se heurte ainsi à un mur, il faut se creuser la cervelle, reprendre un autre chemin. C'est pourquoi une ouvrière qui aura moins de loisirs que moi ne pourra pas s'occuper sérieusement de la propagande féminine. Si vous n'acceptez pas une permanente, vous aurez une propagande féminine sacrifiée. C'est pourquoi j'ai trouvé déplacé le rire de nos camarades.

LE PRÉSIDENT. — Le télégramme suivant vient de parvenir au Bureau :

Protestons contre admission assises syndicales délégué Transports Simon, actionnaire société Transports en commun, non mandaté par syndiqués. .

Minorité Transports.

LE COMITE D'ACTION EN PRISON — INCIDENT TOTTI

FERRÉ. — J'en ai pour dix minutes seulement.

Je tiens surtout à apporter des faits précis, et puisqu'on nous accuse de nous refuser à l'action, nous verrons les motifs qui font que nous avons le droit de refuser, à certains moments, d'aller à l'action avec certaines gens.

Avant de vous donner un exemple, et puisque nous sommes toujours traités de contre-révolutionnaires, je rappellerai un petit fait. Un camarade communiste — qui se reconnaîtra — prononçait il y a quelques mois ces paroles : « Les individus comme toi, ça se descend à coups de browning », n'est-ce pas, Métayer ?

MÉTAYER. — Je t'emmerde...

LE PRÉSIDENT. — Je proteste contre les paroles qui viennent d'être prononcées. Elles sont indignes d'un militant. Si elles avaient été prononcées par un camarade de la Minorité, je les aurais relevées comme je le fais, Métayer.

MÉTAYER. — Il est certaines gens avec qui on ne discute pas. On ne peut pas discuter avec Ferré.